



## Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications

### Procès-verbal de la réunion du 02 avril 2019

#### Ordre du jour :

1. 7351 Projet de loi relative à l'accessibilité des sites Internet et des applications mobiles des organismes du secteur public  
- Rapporteur : Monsieur Eugène Berger  
- Analyse de l'avis complémentaire du Conseil d'État et adoption d'un projet de rapport
2. Divers

\*

Présents : M. Guy Arendt, M. Carlo Back, M. Eugène Berger, Mme Djuna Bernard, M. Marc Hansen, Mme Carole Hartmann

M. Mars Di Bartolomeo remplaçant Mme Lydia Mutsch  
M. Georges Engel remplaçant M. Franz Fayot  
M. Laurent Mosar remplaçant Mme Diane Adehm  
M. Marco Schank remplaçant M. Marc Lies

M. Gaston Schmit, du Ministère de la Digitalisation

M. Jean-Paul Bever, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Diane Adehm, M. Sven Clement, M. Franz Fayot, M. Marc Lies, Mme Octavie Modert, Mme Lydia Mutsch, M. Roy Reding, Mme Viviane Reding, M. Serge Wilmes

M. David Wagner, observateur délégué

M. Xavier Bettel, Ministre des Communications et des Médias, Ministre de la Digitalisation

M. Marc Hansen, Ministre délégué à la Digitalisation

\*

Présidence : M. Guy Arendt, Président de la Commission

\*

**1. 7351 Projet de loi relative à l'accessibilité des sites Internet et des applications mobiles des organismes du secteur public**

La réunion de la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications (DIGIMCOM) du 2 avril 2019 est entièrement dédiée au projet de loi n°7351 (PL 7351), à savoir plus précisément à

- l'analyse par les membres de la commission de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat du 26 mars 2019 y afférent, ainsi qu'à
- l'adoption d'un projet de rapport y relatif par les mêmes députés.

Comme les 6 amendements parlementaires concernant le PL 7351, adoptés par la DIGIMCOM en date du 8 février 2019, ont su donner entière satisfaction à la Haute Corporation, ce qui lui a permis, dans son avis complémentaire du 26 mars 2019, de lever toutes les oppositions formelles émises dans un premier temps, les membres de la commission peuvent passer tout de suite à l'adoption d'un projet de rapport en relation avec ledit projet de texte.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents de la DIGIMCOM et comme modèle de temps de parole pour la discussion en séance publique du PL 7351, le modèle de base est préconisé.

**2. Divers**

Rien à signaler dans la rubrique « Divers ».

Luxembourg, le 02 avril 2019

Le Secrétaire-administrateur,  
Jean-Paul Bever

Le Président de la Commission de la Digitalisation, des  
Médias et des Communications,  
Guy Arendt